

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FEVRIER 2017

Nombre de Conseillers : en exercice..... 61 présents..... 49 procurations..... 10 absents 2	L'an deux mille dix-sept, le PREMIER FEVRIER, à vingt heures et trente minutes, Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 26 Janvier 2017 et par affichage du 26 Janvier 2017, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.
--	---

Etaient présents :

- Andilly :
- Attainville :
- Bouffémont :
- Deuil-la Barre :

- Domont :
- Enghien-Les-Bains :
- Ezanville :
- Groslay :
- Margency :
- Moisselles :
- Montlignon :
- Montmagny :
- Montmorency :
- Piscop :
- Saint-Brice-sous-Forêt :
- Saint-Gratien :

- Saint-Prix :
- Soisy-sous-Montmorency :

Daniel FARGEOT,
 Odette LOZAIC,
 Claude ROBERT, Michel LACOUX,
 Muriel SCOLAN, Michel BAUX (à partir de la question n° 5), Gérard DELATTRE, Virginie FOURMOND,
 Bertrand DUFOYER, Fabrice RIZZOLI,
 Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Paul-Edouard BOUQUIN, Fabrice FLEURAT,
 François HANET, Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
 Alain BOURGEOIS, Agnès RAFAITIN-MARIN, Pierre GREGOIRE,
 Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
 Christian RENAULT,
 Véronique RIBOUT,
 Alain GOUJON,
 Fabienne PINEL, François ROSE, Luc-Eric KRIEF,
 Michèle BERTHY, Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX, François DETTON,
 Christian LAGIER,
 Alain LORAND, William DEGRYSE, Virginie HENNEUSE, Patrick BALDASSARI,
 Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (à partir de la question n° 11), Karine BERTHIER (à partir de la question n° 11), Julien BACHARD (à partir de la question n° 4), Natacha VIVIEN,
 Gérard BOURSE,
 Luc STREHAIANO, Christiane LARDAUD (à partir de la question n° 7), Claude BARNIER, Bania KRAWEZYK (à partir de la question n° 4), François ABOUT, Laura BEROT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Dominique PETITPAS à Muriel SCOLAN, Jérôme CHARTIER à Jean-François AYROLE, Patrick FLOQUET à François ROSE, Thierry OLIVIER à Christian ISARD, Muriel HOYAUX à Michèle BERTHY, Didier ARNAL à François DETTON, Didier LOGEROT à François ABOUT, Karine BERTHIER à Claude BARNIER (aux questions n° 1 à 10), Jean-Claude LEVILAIN à Natacha VIVIEN, Anne BERNARDIN à Luc STREHAIANO, Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE,

Absents : Michel BAUX (aux questions n° 1 à 4), Philippe SUEUR, Marc POIRAT, Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (aux questions n° 1 à 10), Julien BACHARD (aux questions n° 1 à 3), Christiane LARDAUD (aux questions n° 1 à 6), Bania KRAWEZYK (aux questions n° 1 à 3),

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.
 Monsieur Joël BOUTIER est désigné pour remplir cette fonction.

HABITAT – URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL

OBJET - SUBVENTIONNEMENT DE L'OPERATION DE 31 LOGEMENTS SOCIAUX, 87-89 AVENUE DU GENERAL LECLERC A SAINT-PRIX PAR FRANCE HABITATION (DOSSIER H17-001)

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 28 juin 2016, le Conseil de Communauté a mis en place un soutien à la production de logements sociaux venant s'ajouter à l'inventaire SRU sur l'ensemble des communes membres de Plaine Vallée.

Une convention type a été approuvée engageant contractuellement le bénéficiaire à respecter les critères de subvention et la communauté d'agglomération Plaine Vallée à verser la subvention selon les modalités prévues.

La société FRANCE HABITATION envisage la production en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 31 logements sociaux parmi un programme global de 96 logements neufs prévus à Saint-Prix, 87-89 avenue du Général Leclerc. Il est prévu 9 PLS, 12 PLUS et 10 PLAI.

Les critères de subventionnement autorisent le financement à hauteur de 62 000€. En contrepartie, un logement sera réservé pour être ajouté au contingent communal.

Dès lors, il est proposé aux conseillers communautaires d'approuver le soutien financier de la communauté d'agglomération à hauteur de 62 000€ et d'autoriser le Président à signer la convention

Tel est l'objet de la présente délibération

CECI EXPOSE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L302-1 et suivants,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°7 de la CAVAM en date du 16 décembre 2015 approuvant le PLHI sur les 9 communes de son périmètre,

VU la délibération n°19 du 18 mai 2016 engageant la procédure d'élaboration du PLHI couvrant l'ensemble du périmètre de Plaine Vallée,

VU la délibération n°12 du 28 juin 2016 instaurant un soutien à la production de logements sociaux sur l'ensemble des communes de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la nécessité de mettre en œuvre le soutien à la production de logements sociaux pour répondre aux objectifs de la loi SRU sur l'ensemble du territoire de Plaine Vallée,

CONSIDERANT la demande de subvention présentée par France Habitation pour le projet de production de 31 logements sociaux parmi un programme global de construction de 96 logements neufs prévus à Saint-Prix, 87-89 avenue du Général Leclerc, répartis en 9 PLS, 12 PLUS et 10 PLAI

H

Accusé de réception en préfecture 095-200056380-20170201-DL2017-02-01_15 -DE Date de télétransmission : 07/02/2017 Date de réception préfecture : 07/02/2017
--

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat du 17 janvier 2017,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances et de l'Administration Générale du 24 janvier 2017,

Ayant entendu l'exposé de Madame EUSTACHE-BRINIO présentant le projet de délibération,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ACCORDE la participation de la communauté d'agglomération à l'opération de construction par FRANCE HABITATION de 31 logements sociaux en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement parmi un programme global de 96 logements neufs prévus à Saint-Prix, 87-89 avenue du Général Leclerc, répartis en 9 PLS, 12 PLUS et 10 PLAI.

ARTICLE 2 : FIXE le montant de la subvention à hauteur de 62 000 €.

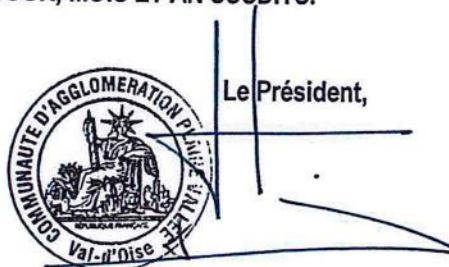
ARTICLE 3 : DIT que le versement de la subvention sera conditionné à la réservation d'un logement qui sera ajouté au contingent communal.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer la convention avec FRANCE HABITATION ainsi que tout acte afférent à la participation financière de la communauté d'agglomération à cette opération.

ARTICLE 5 : DIT que cette subvention concerne l'autorisation de programme n° 20170001 et que les crédits de paiement sont inscrits au compte 70/20422 du budget primitif 2017.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,



Acte publié ou notifié le 03/02/2017
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

 Patrice GIROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20170201-DL2017-02-01_15
 -DE
 Date de télétransmission : 07/02/2017
 Date de réception préfecture : 07/02/2017

Acte à classer

DL2017-02-01_15

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-02-07T09-32-24.00 (MI204630456)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20170201-DL2017-02-01_15-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI)
Subventionnement de l'opération de 31 logements sociaux,
87-89 avenue du Général Leclerc à SAINT-PRIX
HABITATION (dossier H17-001)

Date de décision : 01/02/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logementActe : 15 PLHI Subvent°opérat° 31 logements à ST Prix H17-001.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/02/17 à 15:31

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 06/02/17 à 15:32

Par SPECQ Nadege

Anomalie survenue

Date 06/02/17 à 15:40

Transmis

Date 07/02/17 à 09:32

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 07/02/17 à 09:38